



Assemblée générale ordinaire du 17 novembre 2023, 18h30 à la Place de La Guêpe à Fresens

Présent(e)s :

Comité : Charles Baur (vice-président), Olivier Boschung (président et responsable planche à voile), Bruno Genicot (responsable matériel), Romaine Guinchard (caissière), Blaise Hildbrand (assesseur), Stéphanie (secrétaire) et Thierry Pittet (chargé de communication), Agnès Vrolixs (responsable formation), Jean-Raymond Wehrli (responsable régates), Fabienne Würsch-Peiris (assesseure)

Membres : Christophe Baur, Florine Baur, Jeanne Baur, Alexandre Béguin, Géraldine Benza, Nathalie Calame, Romina Claudio, Jean De Bosset (Bosco), Yves Gavillet, Marina Hildbrand, Pierre Hildbrand, Mario Morciano, Vincent Peiris, Ilann Porret, Jean-Louis Rouiller, Martine Rouiller, Pascale Vauquoy, Pierrick Weber

Excusé(e)s :

Membres : Robert Bourquin, Nicolas Frund, Peter, Christin et Christophe Haecky (avec procuration à Stéphanie Pittet), Ulrich Hartmann, Harry Heinzelmann, Hildbrand Catherine, Matthias Hugot, Monika Jakob, Sarah Locatelli, Stéphan Maquet, Rachel Margalith, Denis Matthey, Delphine Meylan, Frédéric Nadler, Claudio Reynaud, Laurent Vrolixs, Michaël Vrolixs (avec procuration à Agnès Vrolixs), Sven Wiederkehr, Aurélien Wyttenbach, Pierre Zuppiroli

1. Accueil, mot de bienvenue

L'AG ordinaire du CVB a été convoquée dans le délai imparti selon l'article 15 des statuts et est déclarée ouverte.

2. Liste des présences

L'appel des membres a été effectué sur la base de la liste des inscrits et complétée à l'entrée : 28 membres sont présents, 22 excusés (dont 4 voix avec procuration).
Florine Baur accepte de faire scrutateur afin de compter les mains levées lors des votations.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, il est proposé d'ajouter le sujet Stormcross dans les divers.

4. Approbation du PV de l'AG 2022

Le PV de l'AG 2022 est accepté sans modification, à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport du président (Olivier Boschung)

Chers Membres, chers Amis,

A l'AG 2022, j'ai insisté sur deux choses :

1. La vie d'un club dépend de ce que ses membres sont prêts à donner
2. Chacun peut prendre des responsabilités en fonction de ses compétences et de ses envies.
Nous ne voulons pas qu'un engagement au CVB devienne une corvée. Cela doit rester un plaisir.

Mon rapport ce soir me permet de mentionner une grande partie de ce qui a été accompli pour le CVB durant toute cette année et d'exprimer ma profonde reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont rendu cela possible.

Infrastructure et bâtiment

- Organisation du passage des clés aux badges
- En la personne de Sébastien Peiris, nous avons trouvé quelqu'un qui a très bien su gérer les locations du Club-House. Nous en sommes extrêmement reconnaissants
- Réparation du toit d'un container
- Collaboration avec Centre pour requérants d'asile pour des travaux d'utilité publique (TUP)
- Achats de nouvelles chaises pour la terrasse
- Anneaux fixés au sol pour sécuriser les bateaux
- Travaux du bâtiment : Collaboration avec la commune, propositions, information aux membres. J'en profite pour vous remercier d'avoir aussi bien joué le jeu. Nous avons essayé de communiquer rapidement et clairement mais sommes conscients que les délais ont été tendus. Merci à toutes celles et ceux qui sont venus donner un coup de main lors de la journée organisée à cet effet. Et merci aux membres du comité qui ont rendu cela possible.

Flotte

- Nous avons clarifié le genre et le nombre de bateaux moteurs dont le CVB a besoin actuellement.
- Nous avons créé des conventions pour la reprise de bateaux
- Entretien de la flotte
- Fait expertiser plusieurs bateaux
- Vente du Hobie 18 (catamaran)
- Vente de la remorque de transport de dériveur
- Débarrassé ancien Zodiac
- Décidé que les sièges du pédalo sont à enlever après chaque utilisation (comme pour les canoës)

Navigation

- Cherché le dialogue avec les autorités pour que le chenal d'entrée au port ne devienne pas une source de problèmes entre les usagers du port et les membres du CVB.
- Organisé des journées de découvertes et de cours
- Coupe du Lac
- Projet « Sur l'eau et sur la terrasse »
- La BoBau n'a pas eu des conditions favorables et a dû être annulée

Administration

- Passé de 3 comptes bancaires à un seul (ce qui nous économise des frais inutiles)
- Nous avons créé une adresse mail presidence@cvb-beroches.ch qui ne changera pas lors de changement de président.
- Actualisé notre fichier d'adresses
- Mise à jour de divers formulaires (options mat)
- Création d'un formulaire d'inscription en ligne
- Gestion de demande en tous genres : location de tentes, demande de cours, de partenariat, de bateaux, etc.

Comité

- Nous avons réorganisé les rôles au sein du comité
- Nous avons cherché et, vous le verrez plus tard : trouvé quelqu'un disposé à reprendre la caisse

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du comité pour leur engagement. Merci pour ce que vous faites et donnez, mais merci aussi pour qui vous êtes. Avec vos dons, vos talents, vos compétences vous permettez que ce Club soit un endroit où il fait bon venir et où nous pouvons tous profiter de ce cadre exceptionnel. C'est un privilège que de pouvoir travailler avec vous et de voir tout ce qui a été accompli. Merci.

Je profite de remercier toutes les personnes qui sont venues donner un coup de main lors des différents événements qui ont ponctué cette année et que vous allez découvrir dans les prochains points. Votre aide est précieuse et nécessaire. Merci !

Je me permets encore de vous énumérer les 6 projets que nous avons en cours :

- Bateau moteur : nous avons activement cherché à remplacer le Task par un semi-rigide. Cela s'est avéré plus difficile que prévu. Je me réjouis que nous puissions vous faire une proposition ce soir.
- La communication : nous aimerions visualiser notre positionnement et aussi réfléchir à la manière de communiquer avec les membres.
- Détermination d'une stratégie de renouvellement de notre flotte
- Organiser des cours pour les juniors à l'avenir
- Organiser l'entretien du matériel à l'avenir
- La convention entre le CVB et la commune est arrivée à échéance. C'est pourquoi, pour donner suite aux travaux, elle va être rediscutée.

Avant de céder la parole aux autres membres du comité, je vous souhaite chers membres, chers amis, une excellente assemblée et vous remercie pour votre attention.

6. Rapport du responsable matériel (Bruno Genicot)

Sorties durant la saison

Dans le tableau ci-dessous, les fréquences de sorties, réalisées dans le cadre des cours et de l'option « matériel », sont résumées pour les années 2021, 2022 et 2023.

Fréquences de sorties du matériel du Cercle de Voile de la Béroche (CVB)

Matériel	2023	2022	2021
Laser (y compris laser regata)	133 (1* à 60**)	124 (1* à 44**)	69 (1* à 16**)
Catamaran FX One ¹	5	-	-
Catamaran Hobie 18 ²	-	1	0
Catamaran Hobie 14	0	16	2
Optimist	37	29	22
Stand up paddles (SUP)	91	104	54
Planches à voile	94	76	17
Canoés	13	36	-
Pédalo	0	5	2

*Laser le moins sorti, **Laser le plus sorti, ¹ Acquis en 2023, ² Vendu en 2023

A noter que la date *cut-off* des données est le 30.09.2023 (fin de l'option matériel prématurée pour cause de rénovation du Club-House). Une sous-estimation peut être raisonnablement suspectée puisque tous les membres disposant de l'option matériel n'enregistrent pas nécessairement leur sortie. Le Comité demande instamment aux usagers d'inscrire les sorties sur les feuilles mensuelles (porte droite du local matériel) pour un meilleur suivi.

On note une augmentation constante des sorties de nos lasers et planches à voile. Durant la semaine de cours (août 2023), 7 Optimists sont sortis. Deux autres Optimists sont, à deux reprises, sortis lors d'un cours privé. Globalement les catamarans sont très peu (voire pas du tout) sortis sur le lac. Selon les données récoltées, le Hobbie 14 et le pédalo ne sont pas sortis.

Vente et acquisitions durant la saison

Durant la saison 2023, le CVB a vendu le catamaran Hobie 18 et envoyé le Zodiac (sans moteur) à la destruction (porosité étendue et irréparable). Le moteur a été stocké pour équiper un éventuel autre bateau. Le CVB a également fait l'acquisition, par donations, d'un Laser et de deux catamarans (Hobie FX One et Hobie17). Deux membres du Comité sont chargés de penser au renouvellement de la flotte dans les prochaines années.

Maintenance et Réparations durant la saison

Durant la saison 2023, deux bateaux moteurs (barque et Task) et 7 Lasers ont été préparés et présentés au SCAN. Les Lasers présentés ont reçu un nouveau permis de navigation pour 6 ans.

De multiples réparations (étanchéification, refixation de listons, récupération d'embout de balestrons dans les voiles, remplacements de pontets, ...) et achats ont été nécessaires. Plusieurs réparations ont été confiées aux chantiers navals. Le système d'accrochage/décrochage rapide des dérives de Lasers a été placé en début de saison 2023.

En début de saison 2023, les abords du CVB ont été entretenus par une équipe de requérant(e)s d'asile. Pour pérenniser cette collaboration, une convention a été approuvée entre le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et le CVB. Le Comité du CVB remercie chaleureusement les requérant(e)s qui, en 2023, sont venu(e)s travailler avec nous sur le site.

Merci aussi au chantier naval Bois Marine qui nous a donné un précieux coup de main pour sortir la barque et le Task en fin de saison.

Olivier Boschung (président) reprend la parole en conclusion et rappelle qu'il est important de respecter les règles quand on utilise le matériel en option. En particulier, indiquer sur la fiche de sortie la date et le matériel utilisé avant d'embarquer. Ceci afin d'avoir un bon suivi du matériel et qu'en l'absence de matériel, on sache qui l'utilise.

De plus, on ne peut pas réserver du matériel, ni le prendre avec soi pour aller ailleurs, ni se l'accaparer pour une journée. Merci pour votre compréhension.

7. Rapport des responsables de cours (Agnès Vrolix et Olivier Boschung)

a. Cours de voile (Agnès)

Rapport « Cours Optimist »

L'idée cette année était de donner des cours Lasers adultes et enfants mais il n'y a pas eu d'inscription. Cependant nous avons eu une magnifique semaine avec des airs doux pour les 7 enfants inscrits sur Optimist.

Objectifs : découvrir la voile, le lac et être maître à bord.

Moyens : jeux d'équilibre, chercher et reconnaître les airs, découvrir les allures, tester le remorquage, le chavirage, le matelotage.

Nous avons aussi navigué jusqu'à la Grotte aux Fées et exploré le mouillage forain en écoutant le récit de la légende Bérochale liée à cette grotte.

Merci à toutes les précieuses aides (parents et membres) reçues pendant cette semaine.

L'année prochaine Agnès ne donne pas de cours mais si quelqu'un est motivé, elle aide volontiers.

b. Cours de planche à voile (Olivier)

Out of Town

Cette année, dans le cadre de notre partenariat avec l'Armée du Salut (projet *Out of Town*), nous avons pu proposer 7 journées d'initiation et de cours en planche à voile principalement et en SUP. Nous avons eu de 4 à 32 participants pour un total de 127 navigations.

Tout cela a été rendu possible grâce à 7 moniteurs et aides-moniteurs bénévoles, dont plusieurs membres du CVB, qui ont encadré ces journées.

ACF

Cette année à nouveau, nous avons pu donner 4 après-midis de cours prévus dans les cadres des ACF (activités facultatives des élèves des Cerisiers). Nous avons eu 9 jeunes qui ont pu découvrir la planche à voile et goûter aux conditions variables de notre lac.

8. Rapport du responsable régates (Jean-Raymond Wehrli)

Coupe du Lac 2023 : Une magnifique édition

La CdL 2023 fut une édition particulièrement rapide puisqu'à 14:46 le dernier des 20 participants de la 73ème Coupe du Lac passait la bouée d'arrivée devant le Club-House du Cercle de la Voile de la Béroche (CVB). Le vent de sud-ouest bien établi dès le coup de canon de 10:15 a rapidement porté la flotte vers la première bouée de Grandson. En effet, les conditions furent parfaites avec une brise soutenue tout en restant suffisamment maniable. Si le voilier Spinello Vaudoise de M. Daniel Müller fut le premier à passer la marque du bout du lac, le voilier Toto tracté par son immense spi asymétrique gris a sur le retour repris les commandes de la régates pour ne plus la céder. Ainsi, pour la troisième fois consécutive, le T920 Toto mené lors de cette édition par Michel Vaucher gagne la Coupe du Lac 2023 avec 16 minutes d'avance sur le second, Buzz. Étape du championnat FVLJ qui compte neuf régates, dont le classement tient compte des caractéristiques des voiliers afin de les mettre sur un pied d'égalité, le vainqueur en temps réel maintient sa position au temps compensé lors de cette course malgré un « rating » défavorable face à la concurrence.

Si certains voiliers recherchent la victoire, nombre de participants ont pour quête le simple plaisir de naviguer sur son voilier ; en famille comme ce père et son fils sur un trimaran de croisière ou celui de continuer à faire voguer un voilier typique de nos lacs construit en 1948. A chacun son bonheur, des bouées à contourner constituent toujours un excellent but de navigation ! Pour preuve, l'immense sourire qui illuminaient les visages des navigateurs à leur arrivée, quel que soit leur classement.

BoBau Cup du 1^{er} août 2023 :

Pour ce qui est devenu une tradition, chaque 1^{er} août se tient au large du CVB la BoBau Cup, joute en Laser qui tient son nom du dernier vainqueur de cette régates amicale. La dernière édition de 2022 ayant connu deux gagnants, le Bosco et Charles Baur, cette épreuve a pris pour nom BoBau Cup. Cette manifestation officieuse se déroule sur un parcours très court avec des dériveurs tous identiques. Malheureusement, les conditions exécrables de ce 1^{er} août 2023, nous ont obligé d'annuler cette édition.

9. Rapport des travaux de rénovation du Club-House (Fabienne Würsch-Peiris)

Nous avons commencé par une journée débarras du Club-House et du local matériel afin de tout vider pour pouvoir entamer les travaux suivants :

Isolation toiture, pose panneaux solaires ouest, remplacements fenêtres, isolation de la dalle par-dessous, pose d'un nouveau carrelage, installation d'un poêle à bûches, pose d'une nouvelle cuisine.

Les travaux devraient être terminés à Noël. On reprendra les locations une fois les travaux terminés.

Jean-Raymond propose d'inaugurer avant de le louer.

10. Rapport de la caissière (Romaine Guinchard)

Le rapport et les comptes pour la période 01.11.2022 au 31.10.2023 sont distribués. La fortune du club s'élève aujourd'hui à CHF 18'013,02 dont le bénéfice de l'exercice qui s'élève à CHF 48,50.

BILAN AU 31.10.2023			
ACTIF		PASSIF	
BCN cpte courant	39 887.32 CHF	Cautions	2 070.00 CHF
BCN cpte club-house	- CHF	provision bateau	14 500.00 CHF
BCN cpte épargne	- CHF	réserve dépense à venir	5 500.00 CHF
CAISSE	195.70 CHF	bénéfice reporté	17 964.52 CHF
		bénéfice	48.50 CHF
	<hr/>		<hr/>
	40 083.02 CHF		40 083.02 CHF

11. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes pour la période du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- que les comptes sont tenus avec soin et exactitude
- que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés

En conclusion, nous ne pouvons que recommander à l'assemblée générale d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Gorgier, le 9 novembre 2023 / Florine Baur et Yves Gavillet

Approbation des comptes :

Les comptes sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

12. Nomination des vérificateurs de comptes pour 2024

Les vérificateurs de comptes suivants sont nommés pour 2024 : Florine Baur et Jeanne Baur.
Suppléant : Bruno Genicot

Acceptation à l'unanimité des nouveaux vérificateurs de comptes.

13. Présentation projet gestion matériel (Olivier Boschung)

Agnès et Bruno ont accompli un travail considérable d'entretien et de remise à niveau de nos bateaux ces dernières années. Tous deux ont souhaité lever le pied et se retirent du comité. Ils se tiennent toutefois toujours disponibles pour donner des coups de main. Si nous voulons continuer d'offrir l'option matériel, nous devons trouver une solution. Comment garantir que notre flotte reste en bon état ?

Le comité a étudié diverses possibilités : la meilleure option semble de demander à des membres ayant l'option matériel de former des pools qui, ensemble s'occupent des bateaux qu'ils utilisent : un pool Laser, un pool Catamaran en particulier. Cela permettrait à des membres intéressés d'apprendre à entretenir un bateau, de se retrouver pour faire cela dans la bonne humeur voire de combiner cela avec des sorties en commun.

Nous aimerions donc former un petit groupe de travail avec des personnes qui sont prêtes à réfléchir à la manière de mettre de tels pools en place. Le cas échéant, il faudra réduire la taille de la flotte disponible.

La discussion est ouverte pour récolter les réactions et réflexions.

Y a-t-il des personnes qui seraient d'accord de faire partie d'un groupe de travail à ce sujet ?

Bosco trouve que c'est une très bonne solution et il participe volontiers au pool Laser et éventuellement Optimist.

Pierre Zuppiroli s'est déjà annoncé par mail pour donner un coup de main si les « dimanches du Laser venaient à se mettre en place.

Nathalie Calame se propose aussi et se tient à disposition pour mettre en place des mises en route pour les nouveaux membres avec option avec des membres qui seraient de piquet. Olivier lui demande de proposer des dates qui seraient annoncées.

Olivier suggère que les personnes disposées pour les pools Lasers et Optimists s'organisent à la fin de l'AG.

Ayant moins de personnes à même de naviguer sur les catamarans, la question est un peu moins urgente pour cette option. Toutefois, il faudra y réfléchir ultérieurement avec Jean-Raymond.

14. Cotisations

Comme vous le savez, le CVB fait partie de la fédération faîtière de Swiss Sailing. Et Swiss Sailing fait partie de Swiss Olympics. Swiss Olympics verse de l'argent aux fédérations sportives qui remplissent un certain nombre de critères. On peut regrouper ces critères en trois catégories principales :

- Concept de formation
- Résultats sportifs
- Fonds propres (taux de couverture à 200'000.-)

Swiss Sailing a revu son organisation, sa structure et ses finances à partir de 2016. Aujourd'hui, les frais d'exploitation de la fédération s'élèvent à 2,8Mio CHF/an, dont 1,45 Mio sont versés aujourd'hui par Swiss Olympics.

Au mois de juillet de cette année, Swiss Olympics a annoncé à Swiss Sailing les choses suivantes :

- Exigence d'une cheffe formation qui travaille au moins à 80% (CHF 125'000.-)
- Allianz diminue ses rendements et retourne 30% de moins à ses clients
- La maison du sport où Swiss Sailing a ses bureaux a été vendue ainsi les prix de location et l'équipement coûtent 10'000.- plus cher

Cela représente un manque à gagner d'environ 200'000.-

Cela place la fédération devant une urgence absolue pour pouvoir fonctionner l'an prochain. Si rien ne change, il va falloir licencier du personnel. C'est pourquoi, lors de l'AG Swiss Sailing de la semaine dernière (13h-18h50), après de longs et âpres débats, la décision a été prise d'augmenter la cotisation des membres actifs de 20.- et, pour des juniors actifs de passer à 20.-.

Pour rappel : Quand on devient membre actif du club, on est automatiquement membre de Swiss Sailing. Cela donne au membre le droit de vote à l'AG du CVB. Le nombre de membres actifs détermine le nombre de voix que le président du CVB représente lors de l'AG de Swiss Sailing.

Aujourd'hui, sur un total de plus de 1000 voix, le CVB en a 7.

Dans un sens plus large, cette cotisation soutient pour une grande part le travail de formation effectué par la fédération et elle permet de défendre les sports véliques au niveau national. De plus, être membre actif donne droit de participer aux courses en Suisse et à l'étranger.

Jusqu'à ce jour, au CVB, la cotisation individuelle du membre actif est de CHF 150.- et le CVB reverse CHF 60.- à la fédération.

Le comité a étudié la situation et considère que ces changements sont un peu brusques. Il comprend la situation mais regrette la manière dont Swiss Sailing a été traitée par Swiss Olympics. D'après nos estimations, le CVB est en mesure d'amortir le choc cette année et de prendre à son compte cette augmentation. La cotisation restera donc à 150.- pour les membres actifs et le club reversera 80.- à la fédération.

Ainsi, le comité ne propose pas de changement pour l'instant.

Romina Claudio demande pourquoi le CVB n'a que 7 voix à Swiss Sailing, Olivier explique le principe du prorata en fonction du nombre de membres actifs. Un très grand club plafonne à 60 voix.

Pierre Hildbrand. demande s'il est toujours avantageux de rester affilié à Swiss Sailing. Olivier explique comment Swiss Sailing s'implique pour que l'on garde des avantages sur nos lacs.

Pierre Hildbrand réitère sa question différemment : Y a-t-il des arguments des membres de rester à Swiss Sailing ou des arguments contre ?

Thierry Pittet répond que les seuls éléments aujourd'hui sont : le droit d'organiser la CdL et l'utilisation de la plateforme Clubdesk gratuitement.

Pierre Hildbrand dit que pour lui, une telle dépense dans le budget pour si peu, il est bon de se poser les bonnes questions.

Olivier dit que la réflexion est ouverte pour l'année à venir, et que chacun à la possibilité de passer de membre actif à membre passif.

Membres actifs et passifs : Olivier explique qu'historiquement, le statut de membre "passif" a été créé pour permettre à des gens ne naviguant pas ou plus de soutenir les clubs de voile. Au CVB, les « passifs » ou « soutien » paient une cotisation de CHF 100.- et ils ont droit à tous les services du club (utilisation du Club-House, possibilité de s'inscrire à l'option matériel ou de louer un casier). La différence principale avec les actifs réside dans le fait que leur voix n'est que consultative à l'AG. Cela ne correspond donc pas tout-à-fait à l'idée de départ, mais c'est ainsi que cela s'est développé chez nous.

Christophe Baur demande si on peut toujours faire la CdL si on sort de Swiss Sailing ?

Non, La CdL ne pourrait pas être organisée par le CVB et la différence financière va nous coûter 300.- c'est supportable.

Jean-Raymond explique que si on n'est plus Swiss Sailing on ne peut pas organiser la CdL Par contre, un membre passif peut participer à une régatte en payant 10.-pour chaque équipier.

La question suivante est combien coûterait un logiciel si on devait remplacer Clubdesk.

Charles Baur explique que le comité a décidé de faire une année de transition mais on devra revoir pour l'année prochaine. Le coût de la vie augmente partout et on évite de reporter cette charge pour l'instant.

Le comité ne propose pas de changement pour l'année prochaine.

15. Budget 2023 (Romaine Guinchard)

BUDGET 2023/2024			
loyer club-house	- CHF	1 000.00 CHF	locations club-house
frais club-house	2 000.00 CHF	18 000.00 CHF	cotisations membres
frais bancaires	100.00 CHF	500.00 CHF	boissons
frais généraux	5 500.00 CHF	500.00 CHF	coupe du lac, manifest.
cotisations Swisssailing	6 000.00 CHF		
frais bateaux	2 500.00 CHF		
assurances bateaux	1 000.00 CHF		
taxes bateaux	1 900.00 CHF		
alimentation réserve	1 000.00 CHF		
	20 000.00 CHF	20 000.00 CHF	

Au vu des interrogations au sujet de quand est-ce qu'on pourra reprendre les locations et de la nouvelle convention qui sera définie avec la commune, le comité propose un budget light.

Ce budget suscite-t-il des questions ?

Mario Morciano demande pourquoi la commune supprime la location.

Charles Baur explique que c'est transitoire en attendant la nouvelle convention.

Jeanne Baur relève que si location devait ne pas revenir il faudrait demander des subventions.

Christophe Baur souligne que vu les travaux fait par la commune 1'500.- de location annuel est plutôt généreux.

Yves Gavillet relève que pour donner suite à la fusion des communes, une demande avait été envoyée à toutes les sociétés locales pour connaître leurs besoins et permettre une meilleure équité dans la distribution de subventions, que ça soit de manière financière ou autre.

Charles Baur relève que le Club-House n'est pas un bâtiment de rendement mais du patrimoine administratif. Il n'a pas besoin d'être rentable.

Romina Claudio demande pourquoi on ne fait plus de grande fête avec les tentes, type Nautica ?

Jean-Raymond Wehrli et Charles Baur expliquent qu'il faudrait un pool fête mais qu'aujourd'hui nous n'avons pas les ressources.

Jean-Raymond Wehrli rappelle la perspective de la 75^{ème} CdL en 2025. On pourrait organiser un événement spécial.

Au vu de ce que nous venons d'entendre, Romaine Guinchard propose à l'assemblée d'accepter le budget 2024.

Ce budget est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

16. Admissions / Démissions

Pour la période du 1.11.2022 au 31.10.2023, nous comptons 10 admissions et 12 démissions.

Bienvenue à tous ceux et celles qui nous ont rejoints :

Famille Maréchal Marc, Calame Nathalie, Famille Jaggi Christophe, Famille Nadler Frédéric, Hugot Matthias et Weidmann Alain, Famille Margalith Rachel, Guzzoni Didier, Famille Morel Jean-Jacques, Famille Rouiller Jeanlouis, Flühmann Julien.

A ce jour le CVB totalise un total de 112 membres adultes :

37 membres actifs

18 familles membres actifs (36)

19 membres passifs

10 familles membres passifs (19 membres)

1 membre d'honneur

17. Election du comité (Président(e) et membres)

En principe, les élections du comité ont lieu tous les deux ans. Parfois, la vie vient bousculer nos plans. De ce fait, Bruno Genicot comme Agnès Vrolix ont pris la décision de remettre leur mandat après plusieurs années de travail remarquable effectué pour le club. Si notre flotte est en bon état, c'est bien grâce à leur engagement.

Déjà l'an dernier, Romaine Guinchard a exprimé le souhait de remettre la responsabilité de la caisse. Nous avons cherché et nous sommes heureux d'avoir un candidat à vous proposer ce soir : Jeanlouis Rouiller. Toutefois, Jeanlouis est pour l'instant encore impliqué comme trésorier dans d'autres sociétés, il nous a demandé si une transition en douceur était possible. Grâce à la flexibilité de Romaine, c'est le cas. Merci à Romaine d'être d'accord encore une fois d'assurer cette transition.

La transition va donc se faire durant l'année prochaine. La candidature de Jeanlouis Rouiller au titre de trésorier suppléant est acceptée sans opposition et il est élu officiellement par acclamations.

La composition actuelle du comité dès ce jour est :

- Olivier Boschung, président et resp. planches à voiles
- Charles Baur, vice-président
- Romaine Guinchard, trésorière
- Jeanlouis Rouiller, trésorier suppléant
- Stéphanie Pittet, secrétaire
- Jean-Raymond Wehrli, resp. régates
- Thierry Pittet, chargé de communication
- Fabienne Würsch-Peiris, assesseure
- Blaise Hildbrand, assesseur

La composition du comité dans son ensemble est entérinée par acclamations.

Le comité étant élu pour deux ans, un renouvellement aura lieu en 2024. Les membres sont invités à faire part de leur intérêt.

18. Programme 2024

Quelques dates importantes à noter dans l'agenda (elles seront sur le site sous peu) :

- 23 mars 2024 : Ouverture de saison, nettoyage des locaux, préparation du matériel
- 6 juillet 2024 : 74^{ème} Coupe du Lac
- 1^{er} août BoBau Cup
- 26 octobre 2024 Fin de saison, nettoyage/rangements
- 22 novembre 2024, 18h30 : Assemblée Générale

19. Divers et propositions individuelles

Partenariat Stormcross, (Charles Baur)

Nos 3 bateaux moteurs prennent de l'âge : nous nous sommes débarrassés du Zodiac, la barque rouge reste utilisable sans permis (moteur 8 chevaux), actuellement utilisable uniquement par les membres du comité et le Task est difficile à manœuvrer, pas accessible à tout le monde.

On recherche une solution transitoire qui nous permettra aussi de fonctionner sans le Task.

Proposition : suite à des recherches infructueuses pour acheter un semi-rigide selon nos moyens, nous proposons un partenariat avec la société Stormcross qui équivaut à un TCS sur l'eau. Ils ont deux semi-rigides en parfait état et des membres ayant le permis et après avoir suivi une petite formation pourraient les utiliser. Ce partenariat sera testé durant une année avant d'être évalué. Une limitation : la journée de formation avec Stormcross est obligatoire (et intéressante), et Stormcross cherche des gens en mesure de prendre un weekend de permanence.

Question de Pierre Hildbrand : où sont placés les bateaux ?

Réponse : En face du container, prêts à démarrer après avoir enlevé la bâche centrale.

Jeanne Baur demande si c'est aussi possible de les utiliser pour les cours ? La réponse est oui.

Romina Claudio demande si le CVB est membre Stormcross. La réponse est non.

Christophe Baur demande pourquoi un changement de fonctionnement, se souvenant que la barque allait très bien. Charles Baur explique que la barque a vieilli, on ne s'en sépare pas mais elle n'est plus assez sûre pour faire du sauvetage.

Frais : Stormcross nous coûte 1'450.- par an pour deux bateaux avec tout l'entretien.

En utilisant leurs bateaux, il est possible que le CVB bénéficie de conditions avantageuses lorsque Stormcross renouvellera sa flotte. Le prix est très avantageux et accepté par Stormcross dans le but d'un partenariat winwin.

Jean-Raymond Wehrli relève que le sauvetage avec un bateau semi rigide est plus sûr et agréable pour accéder à l'embarcation.

Coupe du Lac : Bosco demande si c'est possible d'ouvrir la CdL au handicap. Jean-Raymond Wehrli répond que c'est possible mais il faut jauger le bateau, payer une cotisation et ce n'est pas certain que ça nous apporte du monde. On peut toutefois l'envisager et y réfléchir. Bosco relève que le lac de Joux le fait et c'est sans paperasse.

Le comité prend note de l'idée et en discutera en vue des prochaines éditions.



Le Président
Olivier Boschung



La Secrétaire
Stéphanie Pittet

St-Aubin, le 17 novembre 2023